INSTITUTIONS.

[illegible]

FRANKLIN HIGH SCHOOL.
[illegible] Kentucky [illegible] Rue de l'Hopital, à la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ORLEANS HIGH SCHOOL.
[illegible] OLEANS

J. F. Gross, W. Gunnes, Inc. Bch.

GUION & Co.
Encombrement St. Charles et Canal, Nlle. Orléans.
(ENTREPOT, N°. 10, MAIDEN LANE, NEW-YORK.)
Importeurs
De marchandises anglaises, françaises, allemandes,
TISSUS ET CHEMISES.
Beaux Articles de Fantaisie.
Coutellerie, Eventails, Boites cuplivores, Nécessaires de toilette, Accordéons, Cannes, Ombrelles, Pocages, Bijoux, Parfumerie, Bouteres, Plumes et Crayons [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS. RESULT.—JUIN 1846.
[illegible] Andre Jenne et son Gusman, le époux Gary, Pierre
A — G
Bandeville Julien de Maille — Germont, Jacques
B — J
Bonin, Alexandre — Jamin, Claude, François
Barrit, Louis Joseph — L
Bellanger, Philibert — Le Gouster,
Bouvier, Louis Pataque — Lame, Charles
Berthet, Auguste — Lemmet, Jean
Beck, Michel — Labusquière, Cyrile
C — Lacaze, Firmin
Cauterat, Pierre Lejeune — M
Chillet, Antoine, — Michel, Jacques
Colmet, Baptiste, — Maurin, Jacques et Pierre
Cyrille, Rolland — Mermet, Georges
Charter, Jacques Richard — Mainville, veuve Deporet
Clemson, Family (veque) — Meyer, les époux
Chancher, (des époux) — Macon, Femme femme Poupinier
Chalonge, Auguste — P
Charrier, Jean Eugène — Perroux, Louis Ernest
D — Plasseut, Jeune
Dessert, Eléonore — Poupet fils,
Dombienne, Amedée — Q
Demerlaud, Antoine — Quinzez, Charles
Dacoun, Jn Bte Lucien — R
D'Herbe, T — Rousselin, les époux
Deslouis, Dominique — Roumen, Alexandre
Dazet, Julien — Robert, Pierre
Domin, Marcel B — T
Delaire, — Tetard, Remi
D'Usson, de St Sauppide — Trinchery, Emile
E — V
Felix Vincent, — Vaau, Antoine
Forestier, Antoine
Fitchet,

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Rempart et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
2 juin

DU E. COMMENY
CHIRURGIEN DENTISTE

[illegible]

BANC DE FLOUR.—LES ATELIERS CHIMIQUES DE MARIE [illegible] tion, les quelques [illegible] fourni [illegible]
IDEM
IDEM No 1.
De qualité supérieure, 160 barils de 25 jusqu'aux dimensions de 500 livres.
Les propriétaires [illegible] succès de leur établissement sur la qualité des articles qu'ils y manufacturent, et ne veulent offrir en vente que de 10 et au dessus de 5 sous, 10 Domestiques (billets d'ancrives) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, 0 7 50
Belet pour l'année, [illegible] payable par quarter et d'avance. Le quartier commencera sont le 1er février, le 1er mai, le 1er août et le 1er novembre.
Les chars arriveront et partiront de l'ancien depôt, encoignure des rues Perdido et Barronne.
En moins d'une demi-heure on se rendra avec [illegible] et sans cinture, au JARDIN DE CARROLLTON, [illegible] qu'il y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui [illegible] de la glace et autres rafraichissements.
Les chars partiront comme suit:
LES JOURS DE LA SEMAINE
De la N. Orleans. — De Carrollton.
Avec chev. 6 1/2 h. P. M. — Avec chevaux, 5 h. A. M.
A vapeur, 9 — A vapeur, 8
" 11 — " 10
" 1 P. M. — " midi.
" 3 1/2 — " 2 h. P. M.
" 5 — " 4
" 7 1/2 — " 6 1/2
Avec chev. 10 — Avec chevaux, 9
Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orleans à 11 heures du soir.
Arrangements pour les Dimanches:
En outre des heures ordinaires de la semaine, il aura un train de chars qui partira de la Nouvelle Orleans à 8 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle-Orleans; les chars à chevaux partiront de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures réguières de la semaine. Entre les deux heures de midi, dans les belles soirées de dimanches, un train partira de Carrollton à 6 heures du soir.
Il y a des passagers doivent se munir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.
Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.
CHARS DE LAFAYETTE.
De Lafayette, en ste, 6 A. M. De Lafayette, hiver, 7 A. M.
De la rue Canal, 6 1/2 " De la rue Canal, 7 1/2 "
Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1/2 du soir; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 10 1/2 de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.
Il y a défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON,
22 juin Ingénieur en chef.

COUVERTURES DE GRANGER.
Les soumissions, successeurs de feu J. Mager, seule agents de M. Granier de Montpellier, ont l'honneur d'annoncer aux habitants et marchants à commission que leur depôt, No. 21, rue des Hospitaux, sera constamment pourvu de ces Couvertures renommées.
En de hors quement de la barque Globe, de Marseilles 5000 paires couvertures de Granier.
N. B. Les habitans et marchands à commission qui nous enverront des commandes pour linseys, kerseys et autres marchandises habituelles seront servis avec la plus grande promptitude et un crédit libéral.
M. DE GOER & RIFFLARD,
Agents de Zoe Granier, fabricant de Marcillac Serres, No. 21, rue des Magasins. 17 jn

A VENDRE, en débarquement du navire Rosario, de Bordeaux:
120 boites vin rouge
100 barils vin blanc
100 cent fouchons longs et demi do
1000 demi-bouteilles sardines à l'huile marque Rodet & fils.
300 quarts bon [illegible]
[illegible] do do
[illegible] cerises à l'eau de vie
25 caisses cantons bons et surfin
49 caisses fruits à l'eau de vie, par
17 jn POUGET FILS
147, Rue entre St Louis et Toulouse.

EN magasin d'importations anglaises
50 caisses absinthe Verte et Jaune
50 | do | do | E. Pernod.
50 | do | do | Lorach.
2000 nulle bouteilles pontus et autres.
3 bécaux fil-cuivre.
30 réservoirs peinture vie.
Vente du tonneau, cotre et blanc, à vendre par
DUBOUY & TECLADE.

A VENDRE en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux:
120 barriques vin rouge.
45 do de bordeaux vin blanc.
4 caisses champagne.
DUBOUY & TECLADE.

Les soussignés offrent à vendre en débarquement du [illegible] Ancona (Centrabandrand), venant du Havre, savoir:
[illegible] grande nouveauté.
Paraplures, sont tout, 24 à 30 pouces.
Corsets assortis. Toilettes noires et blanches
Robes de chambre et Manchons. Cuissons pour Sources noires et jaunes. Bas gris noir do.
Chaussettes fil d'Ecosse pour hommes et enfants.
Mouchoirs fil blanc de l'Indier. Les bateaux.
Bretelles coton blanc tricotées.
Do. pomme d'ambre, [illegible] en grain.
Anneaux à rideaux. Epingles, [illegible] pour coiffures plumes d'amandes ancrées. Do. fait assortis en toutes Essences, pommades, crème de Vénus, Eau de Cologne sachets, extrait d'odeurs, Cravates [illegible] photocopies.
Robiceta de fil français assortis de [illegible]
Boutons de fil, de nacre, de [illegible]
Mousseline laine noire.
Toujours en magasin à vendre à bon marché un grand assortiment d'articles de [illegible]
Manoir annuaire de la santé, par F. V. Raspail.
1 juin F. & J. LACOTTE, 105, rue Royale.

RECU par la voie de Marc DES SANGSUES HOMOPATHIQUES [illegible] AU DEPOT RUE DU QUARTIER.
Entre Conti et Bienville, [illegible] Nouvelles.
No 56 2 av

CHEMIN A COULISSES DE LA Nlle-ORLEANS ET DE CARROLLTON.
REDUCTION DE PRIX.
A L'AVENIR les prix de passage dans les chars seront comme suit:
Billet seul, pour n'importe la distance, 20 cents.
Enfans au dessous de 10 ans au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'ancrives) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, 0 7 50
Belet pour l'année, [illegible] payable par quarter et d'avance. Le quartier commencera sont le 1er février, le 1er mai, le 1er août et le 1er novembre.
Les chars arriveront et partiront de l'ancien depôt, encoignure des rues Perdido et Barronne.
En moins d'une demi-heure on se rendra avec [illegible] et sans cinture, au JARDIN DE CARROLLTON, [illegible] qu'il y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui [illegible] de la glace et autres rafraichissements.
Les chars partiront comme suit:
LES JOURS DE LA SEMAINE
De la N. Orleans. — De Carrollton.
Avec chev. 6 1/2 h. P. M. — Avec chevaux, 5 h. A. M.
A vapeur, 9 — A vapeur, 8
" 11 — " 10
" 1 P. M. — " midi.
" 3 1/2 — " 2 h. P. M.
" 5 — " 4
" 7 1/2 — " 6 1/2
Avec chev. 10 — Avec chevaux, 9
Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orleans à 11 heures du soir.
Arrangements pour les Dimanches:
En outre des heures ordinaires de la semaine, il aura un train de chars qui partira de la Nouvelle Orleans à 8 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle-Orleans; les chars à chevaux partiront de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures réguières de la semaine. Entre les deux heures de midi, dans les belles soirées de dimanches, un train partira de Carrollton à 6 heures du soir.
Il y a des passagers doivent se munir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.
Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.
CHARS DE LAFAYETTE.
De Lafayette, en ste, 6 A. M. De Lafayette, hiver, 7 A. M.
De la rue Canal, 6 1/2 " De la rue Canal, 7 1/2 "
Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1/2 du soir; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 10 1/2 de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.
Il y a défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON,
22 juin Ingénieur en chef.

SANGSUES! SANGSUES!
[illegible] SANGSUES HOMOPATHIQUES [illegible] Chartres No 1, et rue St Charles No 4.
4 av J. R. PESOM

SANGSUES!
DOUZE MILLIERS [illegible] MILLIERS SANGSUES [illegible]
[illegible] 12 juin B. SIMPIRAN

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-marinaires
Le nouveau bureau de placement établi par M. J. B. Cabos [illegible] Nos. 16, se recommande aux personnes de la campagne, maîtres et ouvriers, de toute classe. M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, ont à s'adresser au dit Bureau, pour entrer en rapport avec des ouvriers [illegible] qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steam-boats, armateurs, propriétaires, et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de magasins, cuisiniers, maîtres d'hôtel, [illegible] et servantes, et autres en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises à la douane, ou ailleurs par voie de justice, lesquels fournissent de sûrtés, et pour les profils, plus des gardes-malades.
[illegible] DE L'ARGENT SUR DEPOT.
Les étrangers arrivant tous les jours au dit bureau l'adresse des maisons où se seront logés et nourris à bas prix.
Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en demanderont. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.
En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 18 nov—1 an.

G. E. B. CHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, et rue Gravier.
Gr. front a vendre [illegible]
BACON—135 boucauts jambons, plats côtes, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—[illegible] 20 barils en feuille et choix.
FARINE—275 barils du Missouri.
CORDE PEMBALLAGE—200 pièces marques de choix [illegible] du Kentucky; 100 do Missouri, son marche.
FICELLE—50 balles, première qualité
CHANVRE—600 balles pesée au serein
WHISKEY—50 barils rectifié; 30 do vieux Bourbon.
18 mai

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK.
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
6 fev—1an A. GUILLEMAIN, Agent.

ON a besoin immédiatement d'un Maître d'Etude au Lycée de Franklin, encoignure des rues Royale et Hôpital. On donnera la préférence à quelqu'un jouant du bel instrument. S'adresser au Lycée, après cinq heures de l'après-midi.
4 av

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback:
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alceto, de Bordeaux.
25 mai HERMEN & TURPIN,
No. 11, rue Royale.

BOUTEILLES, Pintes et bordeaux—24 caisses actuelles.
1 juin H. W. DUNBAR, 30, Douane

CIRE—5 balles, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j 19 Tchoupitoulas

A VENDRE en débarquement du navire Rosario, de Bordeaux:
48 caisses absinthe suisse, marque Berthoud fils, par
FOUGET FILS, 147 rue Royale.
Entre St. Louis et Toulouse.

EN débarquement du navire Rosario, de Bordeaux—100 pipes vieux Cognac, 24300 [illegible] Queyries, 10 [illegible] pour vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
34 Tchoupitoulas
VIEUX Cognac—En débarquement du navire Rosario, de Bordeaux, 40 quartas de pipes vieux Cognac, 1 [illegible] ce, 1re. preuve, ayant droit au débenture, à vendre par
EUG. ROCHER, U. S. Co.
17 av 17 st St. Louis

CONDUIT aux élèves de la Première Municipalité, rue Dauphine, entre Hardigny et Rouian, un CHEVAL, sienne brun, ayant une [illegible] au cou, une à la fesse et à la jambe droite, derrière, ayant une selle et une bride, sur laquelle marque à étampe apparente.
Un CHEVAL, alezan, à poil de vache, une raie blanche au front, et les quatre pieds blanc, ayant une bride et une corde au cou, étampé sur la cuisse droite de deux [illegible] ensemble, a un [illegible] renversé, se tourbant [illegible] sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE châtain clair, une petite de la tête noire, les deux pieds de derrière blanches et blanc, étampé sur la cuisse gauche B [illegible] sans autre marque ni étampe apparente. Il a été saisie juillet [illegible] annuaux ne sont point réclamés, le [illegible] ne par l'Etat.
10 juin MATHIS DUBOIS,
Gardien des Saves

Marchandises au prix coutant.
LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coutant, et certaines au dessous, pour clôture des consignations.
Robinettes mérinos, à 3 piastres.
Jaconas français, de 20 à 30 cents.
Gants filet, de 15 à 25 cents.
Mousseline mérinos, à 3 piastres.
Bas coton de 50 à 60 cents.
Mousseline Suisse, de 14 à 25 à 62 50.
Grège soie français, à 3 piastres.
Indiennes françaises, à 3 piastres.
Echarpes laine, et grenadine riches.
Barège et mousseline de soie, [illegible]
Mouchoirs de soie brodés, [illegible]
Gros de Naples noirs, taffetas et soie d'Italie.
Doult de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Moirées glacées, unies et fantaisies [illegible]
Mousselines Suisse, brodées, couleur et unies blanches.
Coton chamoil et bleue, satine et unis, à 6 cents.
Exantais et [illegible]
Percalines, colonnes et brodés, garnis dentelle.
Cotepaline organdis, tarlatanes et robes brodées.
Mérinos [illegible] et rayés fantaisie.
Jaces, soutils blancs et Latiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris.
Batiste blanche et batiste brodée.
Ouvres, serviettes et nappes unies et damassées.
Papier blanc et couleur pour gilets.
Flanelles [illegible] noir et blanche.
Mousseline laine, 3/4 et grande largeur.
Indiennes Américaines, coton blanc et écrus.
Cotonnades françaises et anglaises.
Jupons cambrine et corsets français.
Robes satin et fleurs artificielles.
Crêpes [illegible] blanc et pailles.
Bretelles élastiques assorties en genres.
Bretelles fil, fanges noirs et couleurs.
Bas de soie, de coton et de fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, blanches, grises et écrues.
Gants [illegible] Egyptien, blanc et noir.
En une quantité d'autres articles dans leur genre.
LORNE & FROIS,
18 mai No. 21 et 4, rue de Chartres.

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU NUM.
NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.
L'ASSURANCE MUTUELLE DU NUM de New-York [illegible] Nouvelles-Orléans, [illegible] quatre du mois de mars, et n'ont avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est [illegible] 875,939 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $700,000.
Depuis le 4 du mois de mars dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pourrien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'expérience des [illegible] ces événements, la soussignée est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.
Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent,
14 nov Encoignure Camp et Commune.

GRAINES fraiches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété, reçues directement des meilleurs grainetiers de Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Avoine d'Ecosse, pesant 44 le vreau boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Chaume, de qualité supérieure, 200 do Mais, du Mexique et Petit-Gaïte. Ustensils de jardinage de toutes qualités, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de toute espèce. Graines de tabac de la Havane et turc, garanti production de 1845, en vente par
WM. BINN,
No. 21, rue de Chartres.

ARTICLES DE FANTAISIE.
Reçus par le navire Emperor, du Havre, nous avons reçu quelques valises de parapluies français de qualité supérieure, grandeur assortie, et dans le dernier goût.
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 mai 21 Magasins.

O. TALAMON,
44, RUE DE CHARTRES.
RECOIT par le navire Emperor, du Havre, 4 balles cotonnade blanc, uni, qu'il vendra à bas prix, pour du comptant.
EN magasin et à vendre par le soussigné—200 cartons [illegible] Hollande; 30 caisses marmelade, 100 caisses sirop de Bisons.
21 mai E. V. BARRETT, 28, rue Gravier.

TABAC en feuilles de la [illegible] débarquement du navire [illegible] Havre, un assortiment de Tabac [illegible] en vente par
[illegible] 29 rue de la Douane

CONSAQUES ORDINAIRES
AVIS AUX ACHETEURS.
LE soussigné vient de recevoir par le Chateaubriand du Havre, un assortiment de consaques ordinaires.
Voir HERBERT,
19 juin libraire, 140 Chartres

CHAPEAU en Bordeaux et Paris, [illegible]
[illegible]

Marchandises de Paris.
[illegible] Mme. Jeanne Lemaire, [illegible] Mme. Jeanne Lemaire, [illegible] Mme. Jeanne Lemaire, [